

## Que veut la J. C. I. ?

La J.C.I. développe dans la jeunesse ouvrière l'esprit de classe et l'esprit internationaliste contre l'esprit national patriotique. La J.C.I. agit comme un détachement de la jeunesse révolutionnaire internationale qui est à regrouper dans une nouvelle Internationale révolutionnaire de la jeunesse, animée de l'esprit de combat implacable de Liebknecht.

La J.C.I. appuie et suscite dans tout mouvement révolutionnaire la participation la plus large des jeunes, aux postes de combat les plus avancés.

La J.C.I. enseigne à la jeunesse ouvrière l'expérience du passé pour donner au mouvement ouvrier des militants révolutionnaires, des cadres en état de mieux lutter pour leur classe.

La J.C.I. appuie et suscite toute lutte des jeunes ouvriers pour leurs revendications de jeunes ; la J.C.I. élabore spécialement à cet effet un programme de lutte pour toutes les catégories de la jeunesse laborieuse ainsi qu pour l'enfance ouvrière.

Enfin, la J.C.I. s'efforce, par son organisation et par ses initiatives, de donner les moyens de satisfaire aux aspirations des jeunes dans la limite étroite où le régime capitaliste permet de le faire (organisations culturelles et sportives).

Dans la J.C.I., les jeunes travailleurs décident par eux-mêmes de leur activité.

En un mot, la J.C.I. est l'organisation de la jeunesse travailleuse, son école de combat pour la révolution.

En toutes circonstances, en tous lieux, à l'usine, à la caserne, au bureau, au village, dans les réunions et dans les manifestations, la J.C.I. intervient pour rappeler les traditions de lutte des travailleurs et pour entraîner la jeunesse ouvrière à la pointe du combat.

## Comment lutte la J. C. I. ?

Au premier point de son activité, la J.C.I. place le travail antimilitariste révolutionnaire, qui a pour but de rappeler aux travailleurs sous l'uniforme leur solidarité de classe avec les autres exploités de toute nationalité et pour leur rappeler que les armes à eux confiées par la bourgeoisie ne doivent être employées qu'au service de leur classe.

La J.C.I. se refuse à toute défense nationale en régime capitaliste et, en cas de guerre impérialiste, appliquera la tactique du défaitisme révolutionnaire.

Dans les syndicats, les membres de la J.C.I. attirent l'attention sur le travail de défense et d'organisation des jeunes travailleurs ; ils poussent à la création de commissions de jeunes et s'efforcent d'obtenir des conditions particulières

facilitant le recrutement dans la jeunesse ouvrière. Les membres de la J.C.I. s'efforcent ainsi d'aider au développement d'un courant révolutionnaire dans la C.G.T. unifiée aujourd'hui sous la direction uniformiste de Jouhaux et Racamond associés.

Bien que se distinguant nettement de toutes les autres organisations de jeunesse, la J.C.I. est prête à réaliser l'unité d'action sur des points précis de lutte pour des revendications déterminées de jeunes, avec d'autres organisations de jeunes travailleurs.

\*  
\*\*

Dans la période présente où la lutte pour le pouvoir est l'objectif vital de la lutte des travailleurs, la création de conseils de travailleurs par entreprises, quartiers, casernes, villages, etc..., constitue le maillon permettant de relier et de porter la lutte pour les revendications locales et fragmentaires à la revendication générale du pouvoir par l'instauration du contrôle ouvrier et paysan.

Par sa propagande et son action dans la création de ces comités, la J.C.I. s'efforce de provoquer la plus large participation de la jeunesse travailleuse. Elle y parvient notamment en défendant les revendications suivantes de la jeunesse ouvrière :

Pour tous les jeunes, la J.C.I. revendique l'égalité sans distinction de nationalité, de race, ni de sexe, avec les adultes à partir de 18 ans, le droit de vote et tous les droits politiques.

Pour lutter contre le chômage, en plus de la revendication générale des travailleurs de la diminution de la semaine de travail sans diminution de salaires, la J.C.I. soutient :

a) La prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans, aux frais de la collectivité ;

b) Apprentissage aux frais du patronat et sur le temps de travail.

La J.C.I. lutte également pour que tous les jeunes chômeurs, vivant ou non chez leurs parents, soient inscrits au fonds de chômage et au même taux que les adultes.

La J.C.I. lutte pour les revendications suivantes :

### POUR LES JEUNES OUVRIERS :

1° A travail égal, salaire égal ;

2° Interdiction d'employer les jeunes dans des travaux pénibles ou pouvant porter atteinte à leur santé ; professions exigeant un travail de nuit ;

3° Interdiction d'employer au-dessous de 18 ans dans des